



ASSOCIATION FRANÇAISE DES HÉMOPHILES

Membre du Consortium européen de l'hémophilie et de la Fédération mondiale de l'hémophilie

Reconnue d'utilité publique par décret du 15 mai 1968 – Agréée par le ministère de la Santé par arrêté du 18 décembre 2006

SIÈGE SOCIAL : 6, rue Alexandre Cabanel, 75739 Paris Cedex 15

Tél. : + 33 (0)1 45 67 77 67 – Télécopie : + 33 (0)1 45 67 85 44 – E-mail : info@afh.asso.fr - Site : www.afh.asso.fr

RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017



LE MOT DU TRESORIER

C'est avec plaisir que je vous transmets le rapport financier annuel avec des chiffres 2017 qui traduisent un fort dynamisme de notre chère association ; en effet, la très grande majorité des projets ont pu être réalisés, d'autres, seulement initiés qui se prolongent en 2018. L'année aura été marquée également par l'arrivée de nouveaux partenaires de l'industrie pharmaceutique et le renforcement des subventions publiques, liées notamment à de nouveaux appels à projets remportés. Ceci a pour conséquence un renforcement dans la diversification des sources de financement, un point de vigilance constant en vue de maintenir notre indépendance et notre pérennité.

Par un contrôle des coûts plus rigoureux et des ressources plus importantes que prévues, la conséquence en est un excédent plus important qu'attendu (164 770€). Evidemment, un tel montant doit rester exceptionnel dans l'histoire de notre association car ce n'est pas notre vocation de générer de tels produits. C'est pour cette raison que nous avons décidé de soumettre au vote en assemblée générale une répartition qui permettra de renforcer la structure financière de l'association, en compensant notamment le déficit de l'année précédente (60 477€), et de maintenir notre soutien sur deux thèmes qui nécessitent des ressources en 2018 : la Recherche et les Actions Internationales. Les sommes dédiées à ces deux programmes (total de 100 000€) vont permettre de lancer un nouvel appel à projets Recherche sur une année et d'assurer à l'international l'ensemble des actions 2018 prévues.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont œuvrées tout au long de l'année pour assurer l'établissement et le suivi du budget, ce qui a permis de générer les pages documentées qui constituent ce rapport.

Edouard Hamelin
Trésorier national





L'Association Française des Hémophiles « AFH » est composée du Siège social ainsi que de 24 comités régionaux dont 8 non déclarés en association (Alpes, Auvergne, Bourgogne-Franche-Comté, Ile-de-France, La Réunion, Languedoc-Roussillon, Guadeloupe, Nouvelle-Calédonie).

La comptabilité de ces huit comités non déclarés en association a été intégrée à celle du siège à compter du 1^{er} janvier 2011 selon les mêmes règles comptables (application d'une comptabilité d'engagement), en lieu et place d'une information financière axée sur le mode trésorerie pour les comités déclarés en association qui font l'objet d'une information financière dédiée.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 se décompose comme suit :

Siège : + 44.405 € au 31.12.2017 contre - 64.501 € au 31.12.2016 ;

Comités intégrés : + 20.365 € au 31.12.2017 contre + 4.024 € au 31.12.2016 ;

- Total siège et comités intégrés + 64.770 € en 2017 contre - 60.477 € en 2016
- Comités non intégrés : + 39 945 € en 2017 contre + 44 435 € en 2016

L'exercice 2017 se caractérise par la poursuite des activités de l'association, comprenant notamment :

- Le développement du programme « Actions Internationales »
- La consolidation des programmes d'actions de l'association
- La dotation en fonds dédiés d'une somme de 100.000 €, répartie à égalité au profit des actions internationales et des actions en faveur de la recherche.

Note liminaire : pour obtenir une meilleure compréhension des résultats financiers du siège de l'AFH et des comités intégrés, les données chiffrées présentées dans le présent rapport financier diffèrent des données présentées dans les comptes annuels de la manière suivante :

Total des produits : 984.480 € contre 965.464 € dans les comptes annuels

Total des charges : 919.710 € contre 900.694 € dans les comptes annuels

Ces différences de présentation constatées correspondent entre autres aux reclassements de reversements de cotisations effectués entre les comités intégrés et le siège.

Ces mouvements réciproques (produits et charges) ont fait l'objet d'un retraitement spécifique afin d'être compensé pour la présentation des comptes annuels. La présentation des résultats financiers est établie ci-après suivant le mode de suivi budgétaire habituellement utilisée par l'AFH.





Avoirs financiers des Comités Régionaux déclarés en Association au titre de l'exercice 2017

- Les recettes des comités non intégrés représentent 146 074 € en 2017 contre 245 630 € en 2016
- Les dépenses de ces comités représentent 106 129 € au 31.12.2016 contre à 201 194 € en 2016
- Le résultat de ces comités s'établit à + 39 945 € en 2017 contre + 44 435 € en 2016

Nom du comité	Solde trésorerie 31.12.2016	Recettes 2017	Dépenses 2017	Résultat 2017	Solde trésorerie 31.12.2017	Variation trésorerie	solde banque 31.12.2017
ALSACE	12 152 €	13 865 €	8 117 €	5 748,00 €	17 090,00 €	4 938,00 €	17 090,00 €
AQUITAINE	36 125 €	13 140 €	8 982 €	4 158,00 €	38 680,00 €	2 555,00 €	10 818,00 €
BRETAGNE	18 241 €	5 232 €	4 185 €	1 046,83 €	18 848,32 €	607,32 €	2 752,99 €
CENTRE	24 867 €	6 937 €	9 878 €	-2 940,54 €	24 707,73 €	-159,27 €	3 121,73 € (2)
CHAMPAGNE ARDENNE	3 724 €	4 127 €	2 771 €	1 356,11 €	4 845,23 €	1 121,23 €	4 845,23 €
LIMOUSIN	10 506 €	3 653 €	2 378 €	1 275,20 €	4 343,01 €	-6 162,99 €	4 343,01 € (1)
LORRAINE	21 992 €	5 260 €	10 106 €	-4 846,21 €	16 638,74 €	-5 353,26 €	16 638,74 €
MIDI PYRENEES	29 140 €	9 664 €	5 417 €	4 246,82 €	34 084,19 €	4 944,19 €	34 084,19 €
NORD PDC	17 362 €	13 858 €	8 513 €	5 344,20 €	17 513,27 €	151,27 €	7 321,00 € (2)
BASSE NORMANDIE	26 095 €	8 570 €	7 058 €	1 512,34 €	27 569,37 €	1 474,37 €	27 569,37 €
HAUTE NORMANDIE	2 926 €	8 000 €	1 863 €	6 137,23 €	9 617,10 €	6 691,10 €	9 617,10 €
PLPC	54 514 €	28 114 €	24 144 €	3 969,76 €	62 023,14 €	7 509,14 €	5 870,81 €
PICARDIE	1 047 €	1 015 €	406 €	609,00 €	1 657,14 €	610,14 €	1 657,14 € (1)
PACA CORSE	36 009 €	15 599 €	3 668 €	11 931,00 €	47 712,73 €	11 703,73 €	40 805,43 €
RHONE ALPES	36 492 €	9 041 €	8 644 €	396,97 €	35 372,31 €	-1 119,69 €	15 313,71 €
MARTINIQUE							
Totaux	331 192 €	146 074 €	106 129 €	39 945 €	360 702 €	29 510 €	201 848 €

(1) relevés de banque au 31 décembre 2016 non transmis

(2) relevés de banque au 31 décembre 2017 non transmis





Résultats financiers du siège et des comités intégrés

1. Les produits

Le détail des recettes comparé à l'exercice précédent est le suivant :

NATURE	31.12.2017	31.12.2016	VARIATION
Subvention Etat	152 246	119 793	32 453
Cotisations et abonnements	34 115	34 950	-835
Dons particuliers, Laboratoires entreprises	559 507	477 821	81 686
Participations Congrès et manifestations	6 380	21 016	-14 636
Autres recettes	62 360	25 020	37 340
TOTAL RECETTES EXPLOITATION SIEGE	814 608	678 600	136 008
Reprises sur fonds dédiés	94 384	87 934	6 450
Produits financiers	5 042	6 320	-1 278
TOTAL RECETTES SIEGE	914 034	772 854	141 180
Recettes comités intégrés	70 446	35 168	35 278
TOTAL RECETTES	984 480	808 022	176 458

Les recettes totales sont passées de 808 322 € au 31.12.2016 à 984 480 € au 31.12.2017 ; soit une progression de 22% contre 14% en N-1.

Les recettes d'exploitation du siège ressortent à 814 606 € au 31.12.2017 contre 678 600 € au 31.12.2016, soit une progression de 20% contre 16% en N-1.

Les recettes des comités intégrés ont augmenté de 100% en s'établissant à 70 446 € en 2016 contre 35 168 € en 2016.

En 2016 les produits du siège sont constitués à hauteur de 61% par les dons (particuliers et laboratoires) soit 559 507 € contre 59% en 2016 ; et pour 17% de subventions d'Etat soit 152 246 € contre 16% en 2016.

A l'intérieur de ces produits nous observons notamment les variations suivantes :

- une augmentation des subventions publiques qui s'établissent à 152 246 € contre 119 793 € en 2016. Ce poste comprend la subvention quadriennale DGS du Ministère de la santé pour 79 000 €, les produits liés au projet HemoMooc pour 29 646 € (DGS + CNAM TS), 15 000 € versés par l'EFS, 14 300 € au titre du projet ETAPPE et 14 300 € pour la filière MHEMO.
- une diminution des cotisations et abonnements qui s'établissent à 34 115 € contre 34 950 € en 2016.
- une augmentation des autres produits, dont le montant s'établit à 62 360 € contre 25 020 € en 2016. Sont intégrées le montant des dépenses refacturées au FRH pour 37 946 €.
- La présence du prix international Henri Chaigneau, rattaché aux actions internationales, avait enregistré des produits à hauteur de 9 930 € en 2016 contre 0 € en 2017 (prix remis tous les deux ans).





Le poste relatif aux dons reçus des particuliers et laboratoires a connu une progression de 17 % en s'établissant à 559 507 € en 2017 contre 477 821 € en 2016.

Les dons et subventions accordés par les laboratoires affectés à des projets représentent 181 000 € en 2017 contre 103 500 € en 2016.

Les subventions affectées au fonctionnement se sont établies à 366 500 € contre 216 500 € en 2016.

L'année 2017 ne comptabilisera pas de produits relatifs au congrès national, celui de 2016 avait permis des recettes d'un montant de 151 852 €.

Le total des produits et reprises sur fonds dédiés imputable aux actions internationales s'établit à 99 173 € en 2017 contre 104 291 € en 2016. Ces produits compensent les dépenses engagées au titre du projet relatif aux actions internationales ; l'impact de ce projet s'avérant neutre pour les comptes de l'A.F.H.





2. Les dépenses

Le détail des dépenses comparé à l'exercice précédent se décompose comme suit :

NATURE	31.12.2017	31.12.2016	VARIATION
Frais et charges de personnel (1)	249 248	229 548	19 700
Colloques, séminaires, cotisations (FMH) CEH)	6 963	21 495	-14 532
Dépenses de fonctionnement	88 854	83 342	5 512
Revue, communications	69 278	85 188	-15 910
Congrès national	0	138 920	-138 920
Autres dépenses (commissions et actions) (1)	353 893	277 438	76 455
Dotations aux amortissements et provisions	1 393	1 424	-31
TOTAL DEPENSES SIEGE	769 629	837 355	-67 726
Dotations aux fonds dédiés	100 000		100 000
Dépenses comités intégrés	50 081	31 144	18 937
TOTAL DEPENSES	919 710	868 499	-48 789

(1) 78 767 € en 2017 et 35 651 € en 2016 de charges de personnel ont été imputées aux dépenses de commissions et actions.

Les dépenses totales ont progressé de 6 % au titre de l'exercice 2017, contre + 30% en 2016, en passant de 868 499 € en 2016 à 919 710 € en 2017.

Les dépenses rattachées au siège ont diminué de 8 % en passant de 837 355 € en 2016 à 769 629 € en 2017. Les comités intégrés ont vu leurs dépenses croître de 61% en passant de 31 144 € en 2016 à 50 081 € en 2017.

Les dépenses de fonctionnement, hors personnel, augmentent de 7% en passant de 83 342 € en 2016 à 88 854 € en 2017.

Les colloques, séminaires et cotisations diminuent sensiblement en passant de 21 495 € en 2016 à 6 963 € en 2017, soit une variation de + 68 %.

Les dépenses de personnel rattachées au fonctionnement du siège sont passées de 229 548 € en 2016 à 249 248 € en 2017, soit une augmentation de 9%. Soulignons la présence de charges salariales refacturées au FRH à hauteur de 15 000 € en N-1, soit une variation corrigée de 17%. L'effectif salarié s'établit à 7 personnes au 31.12.2017 (dont 3 salariés à temps partiel) contre 8 personnes au 31.12.2016 (dont 5 salariés à temps partiel).

D'une manière globale les dépenses relatives aux Commissions et Actions s'établissent à 423 171 € en 2017 contre 491 181 € en 2016. Parmi les variations significatives figurent le projet Congrès National en 2016 pour 138 920 €.

Les dépenses relatives aux actions internationales, intégralement compensées par des produits, s'établissent à 99 173 € en 2017 contre 104 291 € en 2016.

Les dotations aux amortissements et provisions sont passées de 424 € en 2016 à 1 393 € en 2017. Il s'agit du matériel et mobilier de bureau.

Les dotations aux fonds dédiés se sont élevées à 100 000 € en 2017 et correspondent à la répartition soumise au vote en assemblée générale, avec pour moitié vers les actions internationales 2018 et l'autre moitié pour le lancement d'un nouveau projet de Recherche au sein du FRH.





ANALYSE FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2017

Fonds de roulement : celui-ci représente la différence entre : les fonds associatifs + les fonds dédiés - les immobilisations. Celui-ci ressort à 495.092 € au 31.12.2017 contre à 425.308 € au 31.12.2016.

Fonds associatifs : ceux-ci s'établissent à 495 565 € au 31.12.2017 contre 430 795 € au 31.12.2016. Les fonds associatifs correspondent à l'apport initial plus le cumul des résultats, excédent ou perte, depuis la création de l'Association.

Besoin en fonds de roulement d'exploitation : celui-ci ressort à 63.474 € au 31.12.2016 (ressource nette) contre 193.519 € au 31.12.2016 (ressource nette)

Trésorerie :

La trésorerie disponible s'établit à 581.708 € au 31.12.2017 contre 564.387 € au 31.12.2016. Celle-ci est constituée de placements financiers à hauteur de 353.369 € et de liquidités (avoirs en banque et en caisse) pour 228.339 €.

Sont également présents des parts de l'établissement Crédit Coopératif à l'actif du bilan dans la catégorie des immobilisations financières à hauteur de 149.984 €.

La trésorerie a évolué de la manière suivante

En €	2017.12	2016.12	2015.12
Fondation Chaigneau	41265	41265	61 990
Compte à terme Crédit Coopératif	250427	250427	350 564
Compte courant BNP	107288	19467	23 045
Compte Epargne, LIVRET A	2459	27314	62 903
Compte courant CCP	0	25155	61 727
Compte courant Crédit Coopératif	6900	52837	3 388
Intérêts à recevoir	0	0	0
Caisse	223	-843	33
Sous-total trésorerie siège	408 562	415 622	563 650
Trésorerie comités intégrés	173146	148765	143 083
TOTAUX €	581 708	564 387	706 733

